



**FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE
TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19), je dois en tant que maire de Louiseville faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier consolidé et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'année s'étant terminée le 31 décembre 2022.

La Ville de Louiseville a confié le mandat, pour l'audit du rapport financier consolidé pour l'exercice s'étant terminée le 31 décembre 2022, à la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton.

Rapport de l'auditeur indépendant

Le rapport de l'auditeur indépendant s'adressant aux membres du conseil municipal définit les rôles et responsabilités de la direction pour les états financiers ainsi que les responsabilités de l'auditeur, son opinion ainsi que ses observations par rapport à ces états financiers.

La direction est responsable entre autres de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La responsabilité de l'auditeur consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés sur la base de leur audit, et ce, selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le rapport des auditeurs indépendants de la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour l'exercice s'étant terminée le 31 décembre 2022 a été émis sans réserve. Ce même rapport stipule que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Louiseville au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Faits saillants du rapport consolidé

Revenus

Les revenus totaux consolidés incluant les revenus de fonctionnement et d'investissement s'élevaient à 13 501 243 \$ dont un peu plus de 10,2 millions en revenus de taxes et un peu plus de 1,2 millions en revenus de transferts.

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement consolidées avant affectations s'élevaient à 14 661 785 \$.

Plusieurs travaux majeurs sont inclus dans ces dépenses de fonctionnement, notamment:

- Travaux de réfection de la toiture du garage municipal;
- Acquisition de radars pédagogiques pour la santé et sécurité des usagers;
- Accompagnement pour amendement à la réglementation d'urbanisme;
- Travaux de rapiéçage à différents endroits sur l'ensemble du territoire.

Excédent de l'exercice

La Ville de Louiseville a terminé l'année 2022 avec un surplus de l'ordre de 729 440 \$ dont un peu plus de 260 000 \$ est affecté à différents surplus accumulés affectés pour n'être utilisés qu'à ces fins, notamment : l'eau potable et l'assainissement des eaux.

Dette à long terme

Au 31 décembre 2022, l'endettement net à long terme de la Ville s'élevait à 12 931 178 \$. L'endettement total net à long terme tient compte de la dette actuelle en plus des projets en cours à financer et déduit toute dette à la charge du gouvernement, soit les sommes rattachées à des subventions reçues sur plusieurs années.

En ajoutant à cet endettement la quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'organisme contrôlé, soit: la Régie d'aqueduc de Grand-Pré et la quote-part de la Ville dans la dette de la MRC de Maskinongé, nous obtenions au 31 décembre 2022 un endettement total net à long terme de 16 043 936 \$.

Excédent accumulé consolidé

Au 31 décembre 2022, l'excédent accumulé consolidé se chiffrait à 52 466 882 \$ ainsi réparti :

- un surplus accumulé non affecté de 1 953 880 \$;
- des surplus accumulés affectés de 4 297 707 \$;
- des réserves financières et des fonds réservés de 748 298 \$;
- un financement des investissements en cours (4 785 421 \$);
- un investissement net dans les éléments à long terme de 50 410 218 \$;
- des montants à pourvoir dans le futur de (157 800 \$).

Dépenses en immobilisations

Plusieurs projets d'infrastructures ont été réalisés ou débutés en 2022 pour des dépenses s'élevant à un peu plus de 4 millions.

Voici donc une liste des principaux projets d'infrastructures réalisés au cours de l'année, dont certains sont complétés et d'autres sont toujours en cours :

	Montant approximatif
Réaménagement des terrains de soccer et construction d'un bloc sanitaire	1 431 000 \$
Travaux de réfection de voirie, d'aqueduc et d'égout sur les rues de l'Érable, Saint-Paul, Édouard et 3 ^e avenue dans le cadre de subventions du Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU)	1 315 000 \$
Travaux de réfection de voirie du rang des Gravel et d'une partie du chemin du Lac Saint-Pierre Est	525 000 \$
Achat et installation de compteurs d'eau	287 000 \$
Travaux de stabilisation de la berge Notre-Dame Nord	164 000 \$
Stabilisation et reconstruction de la berge en bordure du chemin du Lac St-Pierre Ouest - services professionnels avant construction	60 000 \$
Travaux de drainage sur la rue Notre-Dame Sud	53 000 \$
Stabilisation du talus de l'avenue Royale - services professionnels avant construction	43 000 \$
Garage au Service des loisirs et de la culture-pavage du stationnement et clôture	38 000 \$
Trottoirs rue de la Mennais entre l'avenue du Parc et l'avenue Sainte-Dorothée	26 000 \$
TOTAL	3 942 000 \$

Conclusion

Encore cette année, une grande attention a été portée par le conseil municipal pour assurer une saine gestion financière de notre ville. Quatre gestes en particulier ont été mis en place :

Un contrôle de la dette par l'observance d'une politique qui nous assure de ne pas dépasser un niveau d'endettement qui serait déraisonnable pour les contribuables de notre époque, mais aussi pour ceux de l'avenir;

Une augmentation graduelle du surplus libre afin de faire face à des imprévus et éviter d'emprunter;

Une diversification des sources de revenus afin de contenir le compte de taxes aux alentours de l'inflation. Comme toujours, nous demeurons à l'affût de tout programme de subvention pour diminuer la charge des contribuables;

Une surveillance continue des dépenses.

Somme toute, ces efforts portent fruit et permettent de dégager une santé financière qui s'améliore avec le temps.

Pour plus de détails sur l'ensemble du rapport financier de l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2022, je vous invite à consulter le rapport financier de la Ville de Louiseville sur notre site internet.

Louiseville, le 12 juin 2023

Yvon Deshaies,
Maire